



## NOUVELLES DU SIÈGE

2. Le mot du président
3. Le mot du trésorier général
  - Les affaires en cours
4. Informations pratiques

## ACTUALITÉS

5. 80° congrès de la FNAM
5. Assemblée générale 2015
5. Le conseil d'administration du 6 novembre 2014 à Paris

NDLR : Notre magazine, comme notre association, se situe au-delà de toute conviction politique, philosophique ou religieuse. Nous sommes au service des membres de l'association, et au service de la communauté nationale. Les articles proposés dans le magazine n'engagent que leurs auteurs auxquels il est simplement demandé de respecter l'esprit qui anime l'association.

• **Photo de la couv :** Délégation d'élèves du LMA d'Aix-en-Provence le 11 novembre 2014 à Saint-Hippolyte-du-Fort.  
Photo : J.P Goutorbe

• **Photo de 4° couv :** Remarquable garde au drapeau d'Autun constituée de trois filles (brillantes élèves ayant toutes été primées) et trois garçons, en présence du colonel Desroche membre d'honneur de l'association.



## HISTOIRE ET TÉMOIGNAGES

6. Ordonnance du Roi du 21 janvier 1818

## CULTURE

7. Vocation pilote d'hélicoptère
10. Témoignage Indochine par C.Mathieu

## MÉMOIRE ET PATRIMOINE

17. Commémoration à Martignas-sur-Jalle par G.Taury
20. Monument aux morts de l'EMPT du Mans : souscription

## COURRIER DES LECTEURS

21. Copains d'antan
21. À propos de l'Hermione (suite et fin)
22. Une éducation inachevée (suite et fin)
22. Entraïde
23. Le défilé de la victoire
23. Solution de la Colle du n°261



## VIE DE L'ASSOCIATION

24. Inscription 95° congrès des AET
28. VIE DES ÉCOLES
28. Rentrée scolaire à Autun et St-Cyr l'École
29. Autun : Tradition à la compagnie
31. St-Cyr : classe de neige

## 32. VIE DES PROMOTIONS

32. Autun 50-60
33. Les Andelys 46-50
34. Le Mans 52-57
36. Tulle 48-52
38. Tulle 51-55

## 40. VIE DES SECTIONS

45. Nouvelle Colle du Trésorier

## 61. DES AET ÉCRIVENT

61. Cahier des Andelys
61. Pour une pérennité de l'association des AET
63. Une sacrée petite vérole
63. Dans la mêlée des tranchées

## LE CARNET

64. État-civil.